

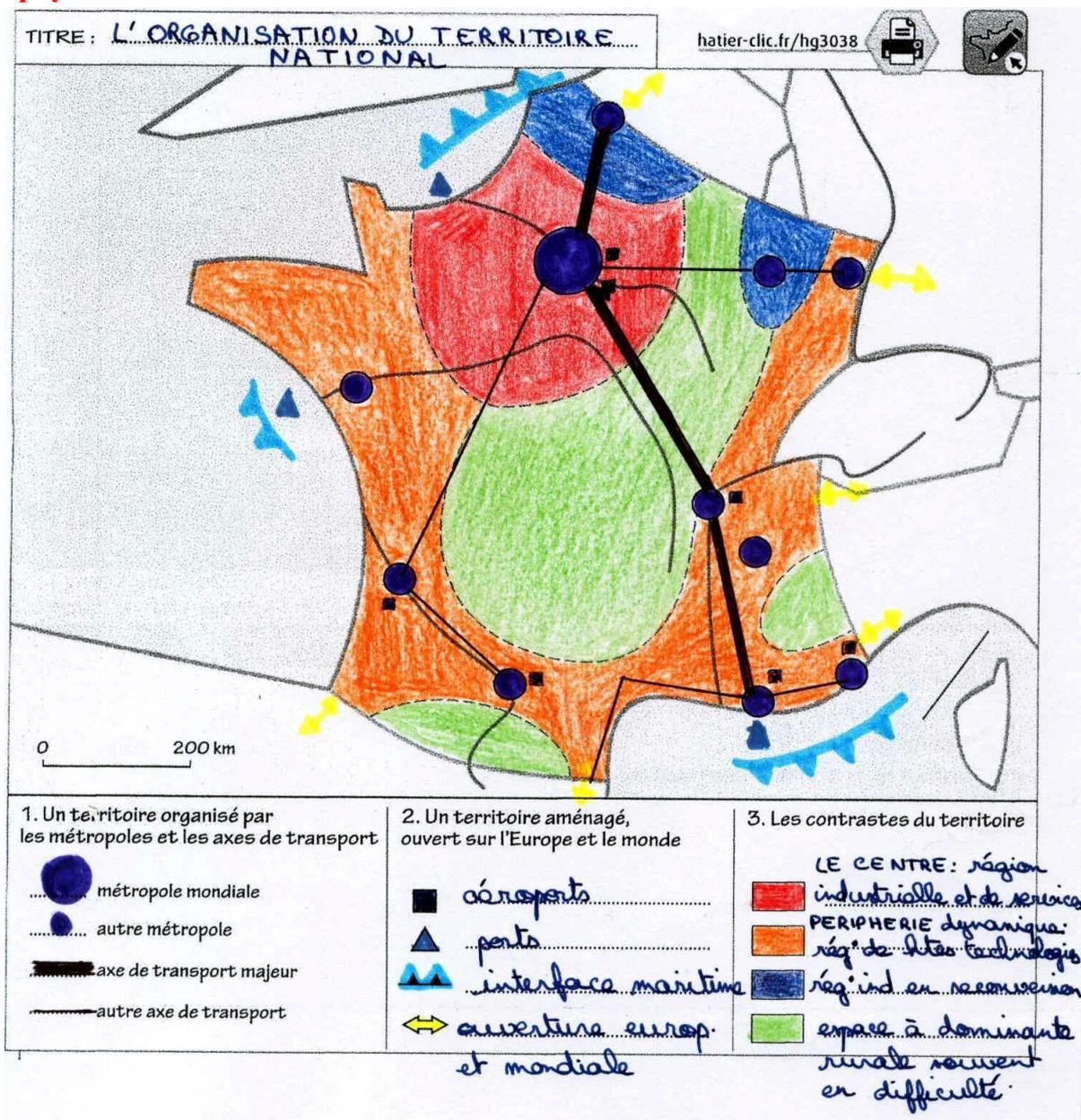
Aménager le territoire

I) Pourquoi aménager le territoire ?

Il existe de nombreuses inégalités entre les territoires :

- ✓ **Déséquilibre entre Paris et la province** : l'Ile de France concentre 1/3 de la richesse française et 1/5 de la population française !
- ✓ **Déséquilibre entre les régions rurales d'une part et les régions de l'Ouest, du Sud et frontalières** bien intégrées à la mondialisation.
- ✓ **Déséquilibre dans une aire urbaine** entre les centres- villes et les banlieues.

Conclusion : Les aménagements du territoire visent à réduire les inégalités entre les espaces d'un pays.



II) Comment l'aménagement du territoire peut-il réduire ces inégalités ?

1) Les objectifs

L'aménagement du territoire essaie de lutter contre les déséquilibres territoriaux en désenclavant les espaces en difficultés, afin d'attirer les entreprises et les populations. C'est l'enjeu majeur.

2) Les acteurs sont nombreux

L'État n'est plus le seul acteur de cette politique. Avec la décentralisation (= transfert d'une partie du pouvoir aux collectivités locales), les communes, départements et régions ont en charge de nombreux aménagements. De plus, l'Union européenne lance des projets visant à réduire les inégalités territoriales.

Les acteurs privés, notamment les entreprises, sont impliqués : centres commerciaux, pôles de recherche par exemple.

Les citoyens participent également en choisissant leurs élus, en approuvant des politiques, en influant à travers des associations.

3) Les aménagements

Quels qu'ils soient, ils doivent respecter l'environnement et le développement durable. Ils visent à améliorer :

- La répartition des activités sur le territoire en développant l'industrie dans les régions sous-industrialisées, les services dans les régions rurales ou encore la mixité sociale dans les aires urbaines.
- La reconversion des anciennes régions industrielles (ex : nord de la France) dans de nouvelles activités.
- Renforcer l'attractivité des espaces dynamiques y compris Paris dans un contexte de mondialisation et de concurrence internationale.

C'est pourquoi l'Etat multiplie les technopôles, développe les transports pour connecter les territoires à l'Europe et au monde (la LGV Sud Atlantique).

Bilan : Globalement ces actions ont tendance à accroître le poids des métropoles (ex : le quartier d'affaires Euratlantique à Bordeaux, le centre Pompidou à Metz) au détriment des espaces ruraux de ces régions en difficulté.

Conclusion :

Les espaces en difficulté bénéficient de la politique d'aménagement mais les contrastes restent forts.

